

INFORMATIONS PRATIQUES ET IMPORTANTES

Adresse de l'Exposition : Parc Moulines Expo - 3 Avenue des Isles, 03000 Avermes

CHAMPIONNATS ORGANISES :

Championnat de France : Alouette de Cobourg, Lahore, Huppé de Soultz, Tête colorée de Brive, Pigeon de beauté Allemand, Pigeons d'origine orientale, Bagadais, Carrier, Pigeons type poule (Florentin, Maltais, Hongrois), Boulants Nains, Anglais et Français, Boulant Lillois, Boulant de Norwich, Cravatés et Cravaté Chinois, Tambours, Tourterelle rieuse (et rencontre internationale), Culbutant Lillois, Culbutants et Haut-volants d'exposition (30^{ème} anniversaire du club).

Coupe de France : Montauban, Cauchois, Carneau et Huppé Picard, Lynx, Modena, Cravaté Italien, Queue de paon Indien, Pigeons d'origine Italienne.

Championnat régional ou interrégional : Mondain, Romain, Sottobanca Français, Modena.

Prix spécial : Gier, Manotte d'Artois, Roubaisien, Revellois, Strasser, Strasser de Moravie, Texan, Dragon, King, Pigeons Suisses, Capucin, Frisé, Queue de paon, Krymka, Pigeons de races Ibériques.

L'exposition accueillera également :

Championnat de France : Lapin Bourbonnais, Volaille Bourbonnaise, Wyandotte, La Flèche, Bantam Club Français, Araucana.

Coupe de France : Lapins à dessin.

SANITAIRE : votre inscription doit impérativement être accompagnée :

- du certificat de vaccination signé d'un vétérinaire
- ou d'une attestation sur l'honneur contresignée par un témoin, accompagnée de l'ordonnance du vaccin.

Sans l'un de ces 2 documents, votre inscription ne sera pas prise en compte. En effet, la Direction départementale de la protection des populations (ex DSV) exige l'ensemble des documents sanitaires avant l'ouverture de l'exposition. Le modèle d'attestation sur l'honneur est téléchargeable sur le site Internet de la SNC ou à photocopier dans la revue Colombiculture n° 224 de juillet-août 2016. Vous pouvez aussi en faire la demande à hudry@orange.fr

ENLOGEMENT-DELOGEMENT : l'enlogement aura lieu en autonomie. Les numéros d'identification doivent figurer sur votre feuille d'enlogement, ainsi que les éventuelles modifications pour le calcul des prix d'élevage. Celle-ci sera échangée à votre arrivée contre un duplicata et sera archivée. Vous pourrez alors enloger vos animaux. Les exposants **ne doivent pas** noter les numéros de bagues sur les cartes de jugement. Le délogement aura lieu dimanche à partir de 14h00, en autonomie, après le feu vert des organisateurs. Votre feuille de délogement sera disponible sur plusieurs bureaux par tranches alphabétiques. Vous devrez absolument être en possession de votre feuille de délogement pour sortir vos animaux des cages. Cette feuille mentionnera les animaux vendus à laisser sur place et le montant des ventes. Votre sortie de l'exposition sera conditionnée par la présentation de cette feuille de délogement aux commissaires se trouvant aux sorties des halls. Des contrôles inopinés seront possibles par comparaison des sujets se trouvant dans les caisses et ceux répertoriés sur la feuille de délogement.

VENTES : le paiement des ventes sera effectué à posteriori de l'exposition, par courrier postal.

HEBERGEMENTS : voir le site Internet de la SNC, rubrique "Le Concours national". Tous les hébergements sont classés par catégorie. Site Internet de l'office du tourisme : www.moulines-tourisme.com

REPAS : Vous pourrez prendre vos repas, jeudi midi, jeudi soir, vendredi soir, samedi midi, dimanche midi à l'exposition au prix de 17,50 € (hors boisson). Les réservations doivent se faire à l'avance pour être certains de pouvoir se restaurer sur place. Coupon de réservation et contact au bas de cette page.

SOIREE DES ELEVEURS : Samedi soir à 20h. Soirée festive et conviviale. Remise des prix des champions du Concours national, remise des 11 bagues en or (1 par groupe). Révélation du grand champion du Concours national issu des 3 sujets nommés, choisi par le grand jury. Sur réservation. 25 € (hors boisson). - Coupon de réservation au bas de cette feuille ou sur la feuille d'inscription. Réservation et règlement indispensables au plus tard le 26 octobre 2019.

RESERVATION de la SOIREE DES ELEVEURS et DES REPAS

La réservation et le règlement de la Soirée sont obligatoires avant le 26 octobre

Nom – Prénom :

Adresse :

Je réserve les repas suivants : règlement par chèque à l'ordre de l'U.A.B.

Repas du	Nombre	Tarif	
Jeudi midi		X 17,50 €	€
Jeudi soir		x 17,50 €	€
Vendredi soir		x 17,50 €	€
Samedi midi		x 17,50 €	€
Dimanche midi		x 17,50 €	€
		Total à régler :	€

Bulletin de réservation

à retourner à

Bernard Clair
15, rue de Boulout
03500 Saulcet
ou par mail :
clair.b@sfr.fr

Avant le 26 octobre 2019
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de U.A.B.

Réservation repas de la Soirée des éleveurs : x 25 € = €

Réservation et règlement avant le 26 octobre
avec ce coupon (ou sur la feuille d'inscription) Nombre de personnes

TOTAL repas + soirée =

Chèque à l'ordre de l'U.A.B.